

EST-ON LIBRE À EMMAÛS LESPINASSIÈRE ?

Emmaüs Lespinassière est un «sas» entre le dedans et le dehors. Mais ce n'est pas encore la liberté ! Il vous faudra ainsi respecter le règlement intérieur de la structure et les obligations fixées par le juge d'application des peines.

PEUT-ON RECEVOIR DES PROCHES

Les visites des familles sont possibles le mercredi après-midi, le samedi et le dimanche toute la journée.

QUI PEUT VENIR À EMMAÛS LESPINASSIÈRE

Toute personne détenue dans un établissement pénitentiaire peut demander à être accueillie.

Il convient cependant :

- + D'avoir un reliquat de peine suffisamment important (18 à 24 mois , possiblement plus en fonction de la peine prononcée)
- + D'être volontaire
- + D'accepter de vivre en communauté
- + D'avoir une condition physique compatible avec le travail en extérieur

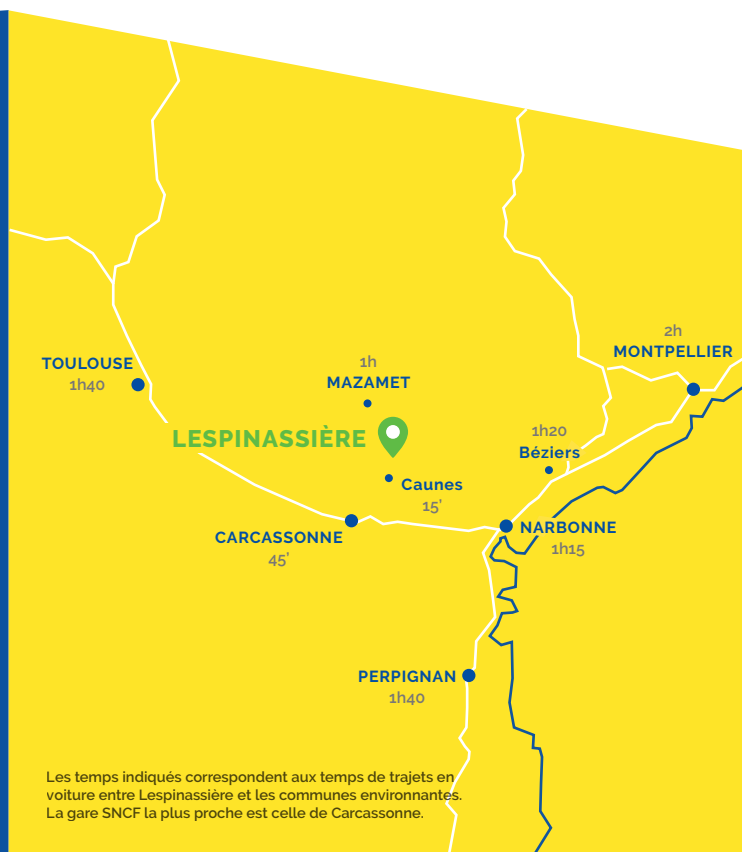


CONTACTEZ-NOUS

Maison Emmaüs
11160 Lespinassière

04 30 34 56 51 • 07 57 17 67 34

contact@emmaus-lespinassiere.org



Les temps indiqués correspondent aux temps de trajets en voiture entre Lespinassière et les communes environnantes. La gare SNCF la plus proche est celle de Carcassonne.





QUI SOMMES NOUS

Emmaüs Lespinassière est une structure sociale et agricole située dans le petit village de Lespinassière, en territoire de moyenne montagne (450 mètres d'altitude, département de l'Aude, 130 habitants). Elle accueille, héberge et emploie des hommes sous écrou en fin de peine ayant besoin de reprendre un souffle après la prison. Emmaüs Lespinassière est un lieu de vie communautaire, ouvert, dont la dimension familiale permet au quotidien de mettre en pratique trois valeurs fondamentales : le respect, la confiance et la mise en responsabilité. Cette structure est un sas entre le dedans et le dehors, un lieu de réapprentissage de la liberté, un espace d'échanges et de rencontres visant l'émancipation individuelle et collective. Située dans un cadre naturel remarquable et inspirant, elle porte un projet alternatif à la société actuelle : en exerçant une activité agricole respectueuse des hommes et de la terre, en refusant toute forme de discrimination et de violence, en cherchant à prendre en compte la parole de chacun, en n'ayant jamais peur de l'altérité.

QUE PROPOSE-T-ON

TRAVAIL

-  Maraîchage
-  Aménagements extérieurs
-  Cuisine
-  Entretien machines & bâtiments

Un contrat de travail de 26 h par semaine (salaire net après déduction du loyer et de la pension : 503,64 € + prime d'activité de 250 € par mois à partir du 3ème mois)

ACTIVITÉS

-  Balades
-  Bricolage
-  Jeux
-  Sport
-  Soirées ciné
-  Sorties culturelles

Chacun peut être force de proposition!

ACCOMPAGNEMENT

Une écoute attentive et un soutien quotidien vous seront proposés. Des entretiens réguliers vous permettront d'établir des objectifs personnels en lien avec vos envies et vos besoins. Nous vous aidons dans vos démarches administratives, vos recherches de formations, d'emploi ou de logement. Vous êtes au centre du processus : charge à vous d'en tirer les bénéfices.

VIE COLLECTIVE

-  Une **chambre individuelle** dans un lieu de vie communautaire
-  Une **cuisine collective** ; des repas pris en commun
-  Des **réunions de vie de maison**
-  Des sessions de **ménage collectif**



COMMENT NOUS REJOINDRE

- 1. NOUS CONTACTER**
directement par courrier,
et par votre CPIP
-  **2. RENCONTRER**
un membre d'Emmaüs
Lespinassière en détention
-  **3. VISITER LESPINASSIÈRE**
Demande de permission à formuler
avec votre CPIP auprès du service
d'application des peines
-  **4. FORMULER UNE DEMANDE DE
PLACEMENT EXTÉRIEUR (OU PE
PROBATOIRE À UNE LC)** auprès du
service d'application des peines.
-  **5. ATTENDRE LA DÉCISION DÉFINITIVE**
du service d'application des peines de
votre venue à Emmaüs Lespinassière

Si la demande est refusée suite à l'une
des trois premières étapes, vous en serez
informé par votre CPIP.

**Vous pouvez à tout moment annuler votre demande.
Les délais sont souvent très longs ! Il faut donc anticiper
et préparer son aménagement de peine au plus vite.**